

Original : Anglais

**RÉSOLUTION
DE LA TRENTE ET UNIÈME SESSION
DU COMCEC**

(Istanbul, du 23 au 26 novembre 2015)

La Trente et Unième Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue du 23 au 26 novembre 2015 à Istanbul, Turquie;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CME) et du COMCEC, incluant la 12^{ème} Session du Sommet de la Conférence Islamique, la 4^{ème} Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, le Sommet Economique du COMCEC en 2009, la 42^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, et la 30^{ème} Session du COMCEC;

Réaffirmant l'engagement de tous les Etats membres au Programme d'action décennal de l'OCI (PAD) adopté à la 3^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence du Sommet Islamique tenue les 7 et 8 décembre 2005 à Makkah Al-Mukarramah, et la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4^{ème} Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah;

Prenant note de la proposition des rapports d'avancement, documents de travail et études sur les différents points de l'ordre du jour proposés par le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau de coordination du COMCEC, le Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), le Groupe de la Banque islamique de développement (BID), la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA) et l'Institut de la normalisation et de métrologie des pays islamiques (INMPI);

Exprimant sa reconnaissance aux Etats membres pour l'accueil des Conférences ministérielles, Réunions, ateliers, foires et autres activités dans les domaines de coopération;

Louant les efforts réalisés par le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau de coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI agissant dans les domaines de la coopération économique et commerciale, à savoir le SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICIA, AIA et INMPI.

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre (Point 2 de l'ordre du jour)

1 **Se félicite** du Rapport d'avancement soumis par le Bureau de coordination du COMCEC soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et

demande aux Etats membres et institutions de l'OCI de déployer leur entier soutien à la mise en œuvre de la stratégie.

2 **Se félicite** des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets financés par les premier et deuxième appels à Financement de projet du COMCEC. **Se félicite également** du troisième appel à projet lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en septembre 2015.

3 **Demande** au Bureau de Coordination du COMCEC de rendre compte régulièrement aux Sessions du COMCEC et réunions du Comité permanent des progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

4 **Se félicite** des activités organisées par les Institutions de l'OCI pertinentes (SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICA et INMPI) en accord avec la Stratégie 2015 du COMCEC.

5 **Demande** aux Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, de s'enregistrer aux Groupes de travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines réunions des Groupes de travail.

6 **Demande** également aux Etats membres qui se sont enregistrés aux Groupes de travail du COMCEC de participer activement aux prochaines réunions des Groupes de travail pertinents et de tirer profit du Financement de projets du COMCEC pour réaliser leurs projets de coopération.

7 **Se félicite** de la tenue de la Troisième réunion annuelle des Groupes de travail sur les points focaux, organisée par le Bureau de coordination du COMCEC les 10 et 11 juin 2015 à Ankara.

8 **Demande** au Points Focaux Nationaux du COMCEC et aux points focaux des Groupe de Travail de travailler plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC pour une communication et une coordination efficaces.

9 **Félicite** les efforts des Groupes de travail vers le rapprochement des politiques entre les Etats membres dans leur domaine de compétence et se félicite des recommandations politiques des Réunions des Groupes de travail.

10 **Appelle** les Etats Membres à prendre en considération les recommandations stratégiques préparées par les Groupes de Travail et salués par la Session du COMCEC et **demande** aux institutions de l'OCI de soutenir la mise en œuvre des recommandations stratégiques.

11 Comme souligné par les Etats membres lors de la Troisième Réunion Annuelle des Groupes de travail sur les points focaux, **appelle** les Etats membres concernés à répondre aux "Formulaires d'Evaluation" mis en circulation par le Bureau de Coordination du COMCEC le 30 juillet 2015 afin de suivre la mise en œuvre de la Politique de recommandations des Groupe de travail du COMCEC.

12 **Exprime** sa reconnaissance au Bureau de coordination du COMCEC, SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICA et INMPI pour leurs efforts vers la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

13 **Adopte** les recommandations de la 31^{ème} Réunion du comité de suivi du COMCEC.

Programme d'action décennal de l'OCI (PAD) (Point 3 de l'ordre du jour)

14 **Réaffirme** son engagement à la réalisation des objectifs du PAD et **appelle** les Etats membres et les institutions de l'OCI à développer les efforts requis vers l'atteinte des objectifs du PAD.

15. Rappelant la résolution pertinente de la 30^{ème} Session du COMCEC, **invite** le Secrétariat général de l'OCI, dans la préparation du nouveau programme d'action décennal, à faciliter l'implication de tous les Etats membres et des organes de l'OCI, et à respecter la Stratégie du COMCEC dans la formulation du volet économique et commercial afin d'éviter les duplications.

16. **Rappelant** les résolutions pertinentes de la 41^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, répète sa demande au Secrétariat général de l'OCI à soumettre une évaluation exhaustive au 32^{ème} Comité de suivi du COMCEC sur la mise en œuvre du volet économique et commercial du Programme d'action décennal lors des 10 dernières années, avec un accent particulier sur les accomplissements et défis, ainsi que les recommandations pour le programme suivant.

17. Demande également au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un rapport d'avancement sur l'adoption et la création du Programme d'action suivant à la 32^e Réunion du Comité de suivi du COMCEC.

18. **Souligne** l'importance du suivi actif de la section économique et commerciale du nouveau Programme d'action décennal par le COMCEC.

Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux États membres de l'OCI (Point 4 de l'Ordre du jour)

19. **Charge** le SESRIC de continuer à assurer le suivi des développements économiques mondiaux et leurs impacts sur les États membres et de faire rapport aux sessions annuelles du COMCEC.

20. **Prend note** avec satisfaction des rapports sur les perspectives sectorielles élaborés par le Bureau de Coordination du COMCEC et soumis aux réunions pertinentes du Groupe de travail.

21. **Salue** le thème principal de l'édition 2015 du rapport économique annuel du SESRIC portant sur les investissements et **demande** au SESRIC de se concentrer davantage sur les investissements intra-OCI dans ses futurs rapports.

22. Tout en prenant en considération les multiples obstacles à l'investissement y compris les restrictions en matière de régulation, le capital financier et humain inadéquat, l'infrastructure insuffisante, des technologies fragiles et des échecs de coordination et d'information, **demande** aux Etats Membres d'améliorer leur environnement d'investissement, d'accroître l'efficacité des institutions publiques et privées concernées en vue d'augmenter les IDE, pour tirer profit des investissements domestiques et de l'efficience des investissements.

Commerce intra-OCI (Point 5 de l'Ordre du jour)

23. **Prend note** avec satisfaction de la tenue de la cinquième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le commerce le 26 mars 2015 à Ankara avec pour thème « La Promotion du rôle des Eximbanks/Agences de crédit à l'exportation (ACE) dans les États membres de l'OCI » et se félicite des recommandations de politique du Groupe de travail, à savoir :

- Les États membres sont appelés à examiner et à évaluer les besoins de financement de leurs exportateurs
- Les États membres sont invités à renforcer la coopération transactionnelle entre leurs ACE
- Les États membres sont encouragés à examiner la solidité de leurs ACE dans le but d'améliorer la performance globale des ACE
- Les États membres sont appelés à renforcer leurs secteurs privés et à encourager leur participation dans le cadre des ACE
- Les États membres sont invités à entreprendre des activités de renforcement des capacités pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de leurs ACE

(Réf. : Code du document OIC/COMCEC31-15/D(9))

24. **Prend également note** avec satisfaction de la tenue de la sixième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le commerce le 17 septembre 2015, à Ankara avec pour thème « Établissement des Organismes nationaux de facilitation du commerce opérationnels dans les États membres de l'OCI », et se félicite des recommandations de politique du Groupe de travail, à savoir :

- Mettre en place des systèmes de communication efficaces dans la cadre des travaux des Organismes nationaux de facilitation du commerce
- Impliquer le secteur privé dans les activités des Organismes nationaux de facilitation du commerce
- Étendre l'assistance technique fournie aux pays membres pour établir/maintenir les Organismes nationaux de facilitation du commerce
- Concevoir les critères d'évaluation de la performance des Organismes nationaux de facilitation du commerce existants

(Réf : Code du document OIC/COMCEC/31-15/D(10))

25. **Demande** aux États membres inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur le commerce d'assister à la septième Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le commerce qui se tiendra le 25 février 2016, à Ankara avec pour thème « Le Renforcement de la conformité des États membres de l'OCI aux normes internationales », et à la huitième Réunion qui sera organisée le 6 octobre 2016, avec pour thème « L'amélioration de la coopération en matière de services de contrôle des frontières entre les États membres de l'OCI en vue de faciliter le commerce ».

26. **Appelle** les États membres à participer activement aux activités commerciales qui seront organisées en 2016 par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), la CICIA et l'INMPI et **demande** à ces

institutions d'envoyer des invitations et des documents aux États membres bien avant leurs réunions, afin d'assurer le plus de participation possible.

27. **Félicite** le CIDC et la BID d'avoir co-organisé avec succès les événements suivants :

- Séminaire sur la nouvelle génération d'accords de libre-échange du 4 au 6 mai 2015 à Casablanca, au Maroc,
- Séminaire sur la nouvelle génération d'accords de libre-échange du 25 au 27 mai 2015, à Istanbul, en Turquie ;
- Atelier sur la Modalité du guichet unique et le e-commerce les 9 et 10 novembre 2015, à Casablanca, au Maroc.

i) SPC-OCI

28. **Appelle** les Etats Membres qui ne l'ont pas fait à signer ou à ratifier les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord-Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et ce dès que possible.

29. **Invite** tous les États participants, qui ont ratifié les Accords du SPC-OCI et qui ont soumis leurs listes de concessions, à finaliser les procédures nécessaires incluant la mise à jour des listes de concessions présentées antérieurement et la notification du secrétariat du CNC concernant les mesures pertinentes internes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI d'ici au 1^{er} mars 2016, en vue d'une application intégrale du SPC-OCI.

30. **Salue également** la réunion de consultation des Ministres du Commerce et des Chefs de Délégations des 12 pays participants, tenue sur invitation du Ministre de l'Economie de la République de Turquie en marge de la 31^{ème} Session du COMCEC, qui a abouti à un accord commun au sujet de l'échéance du 1^{er} mars 2016 pour une pleine mise en œuvre du SPC-OCI.

31. **Demande** au Comité de Négociation de Commerce (CNC) d'envisager de convoquer sa session en 2016 lors de l'achèvement des procédures pertinentes par les États participants.

32. **Exprime** sa satisfaction pour la tenue réussie du séminaire de formation sur la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI, organisé les 26 et 27 janvier 2015 à Ankara par le Bureau de Coordination du COMCEC en collaboration avec l'Union des Chambres et de Bourses de marchandises de Turquie (TOBB).

33. **Salue** le CIDC pour l'organisation des événements de sensibilisation visant à accroître la sensibilisation quant aux avantages du SPC-OCI entre les représentants du gouvernement et le secteur privé dans les Etats membres ;

- Séminaire de formation sur le SPC/OCI pour les pays de l'ECO organisé à Istanbul du 7 au 9 avril 2015 en collaboration avec le BCC et le Groupe de la BID
- Séminaire de formation sur « Le Système de Préférences Commerciales entre les États membres de l'OCI, ses protocoles PRETAS et les règles d'origine »

organisé à Doha les 13 et 14 avril 2015, en collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce de l'État du Qatar.

- Séminaire de Sensibilisation et de Formation sur le SPC-OCI et ses protocoles en faveur des secteurs Publics et privés de la République du Suriname et la République de Guyana à Paramaribo le 4 juin 2015.

ii) Les Foires Islamiques de Commerce

34. **Félicite** les améliorations survenues du point de vue de nombre et de qualité des Foires Islamiques et des expositions de Commerce, et **adresse** ses remerciements et son appréciation aux Etats Membres suivants pour avoir accueilli les Foires Islamiques et les expositions de Commerce en coopération avec le CIDC :

- Le Royaume du Maroc d'avoir accueilli le séminaire sur « Expositions industrielles dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique de l'est » à Marrakech les 23 et 24 mars 2015 ainsi que le CIDC et l'Association des Expositions Industrielles pour avoir organisé ce séminaire.
- Le Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir accueilli la « 8^{ème} Exposition des Industries Agroalimentaire des Etats Membres de l'OCI » du 13 au 16 avril 2015 ;
- La République de la Tunisie pour avoir organisé la 1^{ère} Exposition des Produits Biologiques et Locaux du 29 octobre au 1er novembre 2015.

35. **Salue** l'offre des Etats Membres suivants d'accueillir les Foires Islamiques et les Expositions de Commerce en coopération avec le CIDC entre 2015 et 2019 et **demande** aux Etats Membres d'encourager la participation active de leur secteur privé et des institutions connexes à ces événements :

- L'Etat des Emirats Arabes Unis (Emirat de Charjah) d'accueillir la 4^{ème} Expo Halal de l'OCI et le Congrès respectivement du 9 au 11 décembre 2015 ;
- L'Etat des Emirats Arabes Unis (Emirat de Charjah) d'accueillir la « 2^{ème} Foire du Tourisme et des Voyages » à Charjah du 8 au 10 décembre 2015 ;
- Le Royaume du Maroc d'accueillir la « 3^{ème} Expo sur la Santé de l'OCI » en collaboration avec l'OFEC à Casablanca du 24 au 26 mars 2016 ;
- La République du Sénégal d'accueillir la « 2^{ème} Expo et Forum sur l'Enseignement supérieur » à Dakar du 9 au 12 mai 2016 ;
- La République Arabe d'Egypte pour avoir accueilli la « 3^{ème} Exposition du Tourisme des Etats Membres de l'OCI » en 2017 ;
- La République d'Iraq pour avoir accueilli la 16^{ème} Edition de la Foire Commerciale des Pays Islamiques en 2017 ;

- La République de Guinée pour avoir accueilli la 17^{ème} Foire Commerciale des Pays Islamiques en 2019.

36. **Salue** l'invitation de l'Arabie Saoudite aux Etats Membres de participer avec des pavillons spéciaux à la 15^{ème} Foire Islamique qui aura lieu sous l'égide du Serviteur des deux Lieux Saints à Riyad du 22 au 26 mai 2016 et **appelle** les Etats Membres à participer activement à cette Foire.

37. **Réitère** sa demande au CIDC de continuer de tenir des foires sectorielles spécifiques en coopération avec les Etats Membres et de soumettre des rapports réguliers sur les progrès des foires aux Sessions du COMCEC.

iii) Feuille de Route pour renforcer le Commerce Intra-OCI

38. **Prend note** du rapport de la 7^{ème} et finale Réunion du Groupe Consultatif pour Renforcer le Commerce Intra-OCI tenue à Casablanca, Royaume du Maroc les 2 et 3 mars 2015.

39. **Exprime** son appréciation au CIDC et aux autres Membres du Groupe Consultatif pour avoir terminé avec réussite leur mandat en 2015 et **Prend note** du rapport exhaustif d'évaluation préparé en collaboration avec les Institutions connexes de l'OCI parallèlement aux relations y afférentes du COMCEC sur la mise en œuvre du Feuille de Route.

40. **Félicite** l'offre du Royaume d'Arabie Saoudite et le CIDC pour avoir organisé « le Conférence du Réseau TPO » à Djeddah le 23 mai 2016 en marge de la 15^{ème} Foire Islamique des Etats Membres de l'OCI.

41. **Salue** l'offre de la République du Sénégal d'accueillir le Forum Africain des Affaires Halal à Dakar en 2016 et l'offre du CIDC, du Ministère du Commerce, de Secteur Informel, des Affaires des Consommateurs, de la Promotion des Produits Locaux et des PME de la République du Sénégal ainsi que l'Exposition Internationale des Affaires Musulmanes (SIBM) d'organiser ce Forum et **exhorte** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

42. **Réitère** sa demande aux Etats Membres pour continuer de fournir au CIDC des données relatives au commerce, aux statistiques et aux réglementations d'investissement.

iv) Assistance Technique relative à l'OMC

43. **Appelle** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Etats Membres sur les questions relatives à l'OMC et de poursuivre leurs efforts pour accroître la sensibilisation des Etats Membres concernant l'importance des négociations de l'OCI sur le Commerce et de leur influence sur les économies et leur **demande** de rassembler et coordonner leurs efforts en vue de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI. Et ce afin de faciliter leur pleine intégration au système multilatéral du commerce sur une base juste et équitable.

44. **Appelle** les pays de l'OCI non-membres de l'OMC à adhérer à l'OMC et **demande** aux pays de l'OCI membres de l'OMC de les soutenir dans le processus d'adhésion.

45. **Demande** au Secrétariat Général de l'OCI de déployer les efforts nécessaires en faveur du statut d'observateur du CIDC au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en vue d'épauler les questions de suivi de l'OMC, y compris études, recherches, renforcement de capacités et rapports aux Fora de l'OCI.

46. **Adresse** ses remerciements et son appréciation au Groupe de la BID pour avoir organisé différentes activités, à savoir des ateliers et des séminaires dans le cadre de son programme de l'OMC depuis la 30^{ème} Session du COMCEC pour le bénéfice des pays de l'OCI.

47. **Remercie également** la BID d'avoir régulièrement organisé les réunions consultatives de l'OMC des Ministres du Commerce de l'OCI en marge des Conférences Ministérielles de l'OMC. La prochaine se tiendra le 14 décembre 2015 en marge de la 10^{ème} Réunion Conférence Ministérielle de l'OMC qui sera tenue du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi, Kenya, et **invite** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

48. **Salue** l'offre du Royaume du Maroc d'accueillir un atelier sur « l'Administration des Accords Commerciaux Régionaux (ACR) et les Perspectives d'Intégration Régionale dans les Etats Membres de l'OCI » à Casablanca du 21 au 23 décembre 2015 et **salue** le CIDC et le Département de Coopération et d'Intégration de la BID pour leur organisation de cet atelier et **exhorte** les Etats Membres à participer activement à cet événement.

v) Activités de Financement de Commerce

49. **Apprécie** les activités de financement du commerce et de promotion de commerce du CIFC et la mobilisation des fonds du marché international pour le financement des opérations du commerce dans les Etats membres, contribuant à la réalisation de l'objectif du commerce Intra-OCI d'un taux de 20 pour cent.

50. **Félicite** les efforts du CIFC dans le financement des PME et les Pays Membres moins développés et dans la diversification illustrée par l'intégration à de nouveaux marchés en plus des produits et programmes de financement novateurs.

51. **Invite** les Pays Membres à compléter les exigences de l'adhésion à tous les institutions et centres du Groupe de la BID (CIFC, SIACE) pour qu'il puisse assumer, avec succès, son mandat.

52. **Prend note** des progrès de mise en œuvre de l'AFTIAS et Programme de Promotion du Commerce Arabo-Africain du CIFC et **invite** les Etats Membres concernés à participer activement et à soutenir la mise en œuvre de ces initiatives.

53. **Salue** les efforts du Groupe de la BID (CIFC) envers la préparation de Programme Spécial pour l'Asie Centrale et **invite** les autres institutions de l'OCI et les Etats Membres concernés à participer activement et à soutenir la mise en œuvre de ces initiatives.

54. **Prend note** des efforts du CIFIC pour organiser un Forum de Développement du Commerce afin de sensibiliser les secteurs privés des Etats Membres au sujet des possibilités de financements du commerce du CIFIC et **encourage** les Etats Membres à participer activement à ce Forum.

55. **Prend note** du partenariat stratégique concernant l'initiative approfondie entre le Groupe de la Banque Mondiale et le Groupe de la BID.

vi) Activités liées au Commerce de l'INMPI

56. **Salue** l'activité croissante de l'INMPI par l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son champ de compétence et **demande** aux Etats Membres qui ne l'ont pas fait jusqu'à présent de rejoindre l'IMPI afin de profiter de ses services.

57. **Prend note avec appréciation** des activités du Comité d'Accréditation et **demande** aux Etats Membres de l'INMPI de participer activement aux Réunions du Comité d'Accréditation ainsi qu'à d'autres comités techniques sous l'égide du COMCEC avec leurs autorités nationales compétentes.

58. **Salue** l'organisation du programme de formation Assesneur/Assesneur du Comité d'Accréditation (CA) de l'INMPI qui aura lieu du 25 au 27 novembre 2015 à Istanbul, Turquie pour mettre en place un pool d'experts pour la participation des parties prenantes Musulmanes relatives à l'accréditation Halal.

59. **Félicite** l'organisation du Forum du SMIIC 2015 qui a été tenu à Dubaï, Emirats Arabes Unis le 5 mai 2015 pour accroître la sensibilisation concernant l'évaluation de la conformité et les activités Halal dans tous les Etats Membres.

Promouvoir le rôle du secteur privé dans la coopération économique (Point 6 de l'ordre du jour)

60. **Prend note** du rôle crucial joué par le secteur privé dans le développement économique des Etats Membres et a salué le rôle de la Chambre Islamique en introduisant des projets visant le développement du secteur privé dans les Etats Membres sous les auspices du COMCEC.

61. **Demande** à la CICIA d'effectuer une évaluation globale de son organisation, de ses fonctions et de activités en vue de renforcer sa portée afin de mieux servir le secteur privé selon son mandat et ses objectifs originaux, et de soumettre un rapport à ce sujet lors de la 32^{ème} Réunion de Comité de Suivi et de la 32^{ème} Session du COMCEC.

62. **Appelle** les Etats Membres à soutenir et à participer activement au travail de la CICIA portant sur la révision de ses fonctions et activités et **encourage** la Chambre de Commerce à s'engager activement dans les activités de la CICIA.

63. **Salue** la tenue de la 17^{ème} Réunion du Secteur Privé, à Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite, parallèlement à la 15^{ème} Foire Commerciale Islamique qui a eu lieu du 22 au 26 mai 2016.

64. **Se félicite** de l'offre de la République de Turquie d'accueillir le 2nd Atelier sur « Promotion de la Coopération entre les Agences de Registre du Commerce des Etats Membres de l'OCI » en septembre 2016.

65. **Félicite** la CICIA de l'organisation réussie du 8^{ème} Forum des Femmes d'Affaires en coopération avec la Banque Islamique de Développement (BID) et la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'Ouganda (UNCCI) et de l'atelier sur « Le développement d'un Mécanisme pour les Coentreprises et les Partenariats entre les Femmes Entrepreneurs par le biais de la Coopération Sud-Sud », en collaboration avec le Fonds d'Affectation Spéciale Pérez-Guerrero (PGTF) /le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'Ouganda (UNCCI), à la fois, tenus à Kampala, République d'Ouganda les 26 et 27 puis les 28 et 29 octobre 2015 respectivement.

66. **Invite** le secteur privé des Etats Membres à coopérer activement et à interagir avec la CICIA afin de remplir ses tâches.

67. **Prend note** des activités suivantes qui seront organisées par la CICIA et appelle le secteur privé des Etats Membres à participer activement à ces activités;

- La 17^{ème} Réunion du Secteur Privé, à Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite, parallèlement à la 15^{ème} Foire Commerciale Islamique qui a eu lieu du 22 au 26 mai 2015.
- Le 9^{ème} Forum des Femmes d'Affaires pour les Pays Islamiques à Riyad, Arabie Saoudite du 22 au 26 mai 2016.
- Le Programme de Formation en Leadership pour les Cadres Supérieurs (Convertir les Bons Directeurs en de Grands Leaders (Dates / Lieu à déterminer).
- Forum d'Echange Commercial des Produits Alimentaires entre les Pays Islamiques
- La Conférence Annuelle Halal
- Le Prix d'excellence
- Atelier spécialisé sur (la sécurité alimentaire / le développement de l'Entrepreneuriat / la Promotion des opportunités touristiques/ le Développement des PME)
- La Conférence sur l'Union des Propriétaires d'Affaires musulmans.

68. **Exprime** sa gratitude et ses remerciements à la République de Tunisie pour l'organisation d'un séminaire sur la Politique de la Concurrence dans les Etats Membres de l'OCI en collaboration avec le CIDC, à Tunis, les 2-3 juin 2015.

Améliorer le Transport et les Communications (Point 7 de l'ordre du jour)

69. **Prend note avec satisfaction** de la convocation de la Cinquième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les communications le 12 février 2015, à Ankara, sur le thème de «*L'évaluation de la propriété, les structures de gouvernance et les performances des ports des Etats Membres de l'OCI*» et **se félicite** des recommandations de politique rendues par la Réunion, à savoir;

- Les Etats Membres sont invités à promouvoir la participation du secteur privé dans le secteur portuaire.
- Les Etats Membres sont encouragés à établir des régulateurs portuaires
- Les Etats Membres sont appelés à promouvoir le transport intermodal de conteneurs.

70. **Prend note également avec satisfaction** de la convocation de la Sixième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications le 22 octobre 2015, à Ankara, Turquie, sur le thème « *Le Transport Urbain dans les Mégapoles de l'OCI* » et **se félicite** des recommandations de politique rendues par la Réunion, à savoir ;

- Développer les Partenariats Public-privé (PPP) pour le financement du Transport Urbain
- Améliorer les Applications des TIC pour la Gestion du Trafic dans les villes de l'OCI
- Améliorer la structure institutionnelle pour assurer la réalisation d'une stratégie du Transport Durable

71. **Demande** aux Etats Membres de participer à la Septième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications, qui aura lieu le 24 mars 2016 sur le thème « *Améliorer l'entretien des routes dans les Pays Membres de l'OCI* » et à la huitième Réunion qui sera tenue le 27 octobre 2016 sur le thème « *Améliorer la sécurité routière dans les Pays Membres de l'OCI* ».

72. **Apprécie** les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI pour sensibiliser les Etats Membres concernés de l'OCI sur la nécessité d'inclure les segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire Dakar-Port Soudan de l'OCI dans leurs plans de développement nationaux et prie les Etats Membres concernés à soumettre leur études de faisabilité bien conçues pour assurer un soutien technique et un financement adéquats à ce projet.

Développer un secteur touristique durable et compétitif (Point 8 de l'ordre du jour)

73. **Prend note avec satisfaction** de la convocation de la Cinquième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme le 5 février 2015, à Ankara, sur le thème « *Facilitation du Voyage pour Améliorer la Mobilité dans les Pays Membres de l'OCI* » et **se félicite** de ses recommandations de politique suivantes;

- Encourager la facilitation des visas entre les Etats Membres
- Développer des liaisons aériennes et augmenter la capacité des lignes aériennes dans les Etats Membres

74. **Prend note également avec satisfaction** de la convocation de la Sixième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme le 3 septembre 2015, à Ankara sur le thème « *Stratégies de marketing du Tourisme efficaces: Solutions basées sur les TIC pour les Pays Membres de l'OCI* » et **se félicite** de ses recommandations de politique suivantes;

- Former et renforcer une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du marketing du tourisme basé sur les TIC dans les Etats Membres
- Promouvoir la coopération entre le gouvernement et le secteur privé sur l'utilisation et la diffusion des TIC dans le marketing du tourisme
- Développer des stratégies de marketing numérique globales et efficaces dans les Etats Membres

75. **Prie** les Etats Membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme, de participer activement à la Septième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme qui se tiendra le 4 février 2016, sur le thème « *Tourisme respectueux de L'Islam: Comprendre l'offre et la demande dans les Pays Membres de l'OCI* », ainsi qu'à sa Huitième Réunion, qui se tiendra le 1^{er} septembre 2016, sur le thème « Promotion des produits et des services du Tourisme respectueux de l'Islam dans les Pays Membres de l'OCI » et demande aux Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme.

76. **Salue** l'offre de la République du Niger d'accueillir la Neuvième Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme du 21 au 23 décembre 2015 et **appelle** les Pays Membres à participer activement à cet événement.

77. **Prend note** du rapport de la Troisième Réunion du Forum de Tourisme du Secteur Privé de l'OCI/COMCEC tenue du 29 au 30 janvier 2015 à Istanbul sous le thème « Marques Internationales des Destinations de Tourisme dans les Pays Membres de l'OCI »

78. **Salue** l'offre de la République de Turquie d'organiser la Quatrième Réunion du Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OCI/COMCEC du 14 au 15 janvier à Istanbul avec le thème « Promotion du Tourisme Respectueux de l'Islam » et **demande** aux Pays Membres d'encourager les représentants du secteur privé dans le domaine du tourisme à participer activement à cet événement.

79. **Salue** l'offre de la République Islamique d'Iran d'accueillir la 5^{ème} Conférence sur le Tourisme de Santé à Machhad en 2016 et **demande** aux Etats Membres de participer activement aux événements.

L'augmentation de la productivité du Secteur Agricole et la Durabilité de la Sécurité Alimentaire (Le point 9 de l'ordre du jour)

80. **Prend note avec appréciation** de la convocation de la Cinquième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture, tenue le 5 mars, 2015 à Ankara sous le thème « *Renforcement de la capacité institutionnelle : Renforcer les Organisations Paysannes dans les Pays Membres de l'OCI* » et **salue** ses recommandations de politique suivantes ;

- La recherche et les services de vulgarisation des organisations paysannes doivent être améliorés pour accroître la productivité agricole.

- La capacité des organisations paysannes d'accéder à l'information des marchés agricoles et la diffusion de l'information sur le marché à leurs membres doivent être améliorées.

81. **Prend également note avec appréciation** de la convocation de la Sixième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture, tenue le 8 octobre, 2015 à Ankara avec le thème « *l'Amélioration des chaînes de valeur agricoles dans les Pays Membres de l'OCI* » et **salue** ses recommandations de politique suivantes ;

- L'adoption/le développement de critères pour la qualité et la mise en œuvre du contrôle de qualité ainsi que l'identification des opportunités du marché pour réaliser la conformité des produits agricoles aux normes
- L'amélioration du transport et des installations de stockage pour assurer le développement des chaînes de valeur dans les Etats Membres à travers des partenariats public-privé bien développés.
- L'encouragement des industries agro-alimentaires et de l'emballage pour augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles.

82. **Exhorte** les Pays Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture à participer activement à la Septième Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture prévue pour le 3 mars, 2016 avec le thème « *Réduire les pertes alimentaires à l'exploitation dans les Pays Membres de l'OCI* », ainsi que sa Huitième Réunion qui devrait se tenir le 13 octobre, 2016 avec le thème « *La Réduction des pertes post-récolte dans les Pays Membres de l'OCI* » et **demande** aux Pays Membres, qui ne se sont pas encore inscrits, de s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture.

83. **Salue** l'organisation de « *L'Atelier de Travail sur le Renforcement des Capacités sur l'Analyse de la Chaîne de Valeur de l'Agro-Industrie* » du 1^{er} au 3 décembre, 2014 à Ankara, la République de Turquie par le SESRIC en collaboration avec la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), la FAO et le Fonds d'Affectation Spéciale Perez Guerrero (PGTF) du PNUD.

84. **Note avec appréciation** les efforts déployés par la République de Turquie et par le SESRIC dans l'organisation de stage de formation sur les différents aspects techniques, agricoles et de sécurité alimentaire dans les Etats Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités de l'OCI.

85. **Salue** l'offre de la République du Kazakhstan d'accueillir la Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole ainsi que l'Assemblée Générale Inaugurale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire prévue du 26 au 28 avril 2016 et **appelle** les Pays Membres à participer activement à cet événement.

86. **Appelle** les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire.

87. **Prend note** de l'organisation de l'Expo 2016 à Antalya, République de Turquie et **invite** le secteur privé et les autorités publiques des Etats Membres à participer à cette organisation.

L'Allègement de la Pauvreté (Point 10 de l'ordre du jour)

88. **Prend note avec appréciation** de la convocation de la Cinquième Réunion du Groupe de Travail pour l'allègement de la Pauvreté, tenue le 26 février, 2015 à Ankara avec le thème « *Politiques d'activation pour les pauvres dans les Etats Membres de l'OCI* » et **salue** les recommandations de politique suivantes ;

- Augmenter la capacité des institutions fournissant les Services Publics d'Emploi (SPE) dans les Etats Membres en améliorant la qualité et la quantité des ressources humaines et le développement de l'infrastructure des technologies de l'information (TI) des Institutions de SPE, ainsi qu'en assurant un partenariat efficace avec les parties prenantes en matière de la réalisation des modalités d'activation.
- La promotion de l'implication de l'employeur dans la préparation/la mise en œuvre des programmes d'activation en constituant un dispositif efficace pour assurer l'implication active des parties prenantes ainsi qu'en effectuant des sondages auprès des employeurs pour identifier les compétences/besoins du marché de travail.

(Réf : Code du document OIC/COMCEC-FC/31-15/D(26)-CCO)

89. **Prend également note avec appréciation** de la convocation de la Sixième Réunion du Groupe de Travail pour l'allègement de la Pauvreté tenue le 10 septembre, 2015 à Ankara, avec le thème « *l'Amélioration des services de base de livraison dans les Etats Membres de l'OCI* », et **salue** les recommandations de politique émises par la réunion.

(Les recommandations de politiques émises par la réunion sont intégrées dans le document des recommandations de politiques, préparé spécialement pour la Session d'Echange de Vue de la trente et unième session ministérielle du COMCEC et joint en annexe VIII)

90. **Demande** aux Etats Membres de participer activement à la Septième Réunion du Groupe de Travail prévue pour le 11 février, 2016 à Ankara, avec le thème « *l'accès des Groupes Vulnérables des Pays Membres de l'OCI aux Programmes de Protection Sociale* », ainsi qu'à la Huitième Réunion prévue pour le 3 novembre, 2016 avec le thème « *La migration internationale forcée dans les Pays de l'OCI : le cadre de la politique adoptée par les Pays d'Accueil* ».

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

91. **Réitère** sa demande aux Pays Membres qui se sont engagés auprès du FSID de respecter leurs obligations et de prendre de nouveaux engagements de manière volontaire, pour lui permettre de financer plus de projets dans les Etats Membres et **salue** les Etats Membres ayant déjà honoré leurs engagements.

92. **Demande** aux Etats Membres qui n'ont toujours pas annoncé leurs engagements de déclarer leurs obligations et d'honorer ces engagements conformément à leur capacité économique et financière pour permettre au Fonds de mettre en œuvre ses programmes dans les Etats Membres.

93. **Demande également** au FSID d'augmenter ses efforts de mobilisation et de promotion de ressources provenant de différentes sources y compris le secteur privé des Etats Membres.

94. **Salue** les efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) dans la mobilisation de ressources provenant de différentes institutions financières pour la mise en œuvre du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA).

ii) Plan d'Action du Coton de l'OCI

95. Tout en appréciant l'intérêt positif de la BID pour le Plan d'Action du Coton de l'OCI, **demande** à la BID de finaliser son examen pour le financement du projet de renforcement de capacité qui combine 14 projets de coton en un seul projet, présenté à la BID, conformément à la résolution pertinente de la 30^{ème} Session du COMCEC.

96. **Prend note** des efforts du SESRIC dans l'organisation de stage de formation sur les différents aspects relatifs au coton dans les Etats Membres dans le cadre du Programme de Formation du Coton de l'OCI (OCI-PFC), et a exhorté les Centres d'Excellence en matière de Recherche sur le Coton à renforcer leur coopération avec le SESRIC dans la mise en œuvre de ces stages de formation.

iii) Le Programme EFP-OCI

97. **Apprécie** les efforts continus du SESRIC dans l'initiation et la mise en œuvre de différents programmes de renforcement de capacités et stages de formation dans différents domaines et zones d'intérêt des Etats Membres en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans ces pays et **appelle** le SESRIC à mobiliser davantage de ressources financières pour le dit programme.

98. **Demande** au SESRIC et à la BID de poursuivre le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets et initiatives dans le cadre des sous-programmes de l'EFP-OCI, et **invite** les Etats Membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement de capacités du SESRIC sous le Programme EFP-OCI en activant le rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN) dans ce programme important.

L'approfondissement de la coopération financière (Point 11 de l'ordre du jour)

99. **Prend note avec appréciation** de la convocation de la Quatrième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière tenue le 19 mars, 2015

à Ankara avec le thème « *Améliorer les Mécanismes de Surveillance Bancaire dans les Pays Membres de l'OCI* » et **salue** les recommandations de politique du Groupe de Travail, à savoir;

- Une stratégie de collecte de données de risque de crédit pour les Etats Membres de l'OCI doit être développée pour réduire les risques lors des périodes des turbulences économiques et la capacité d'évaluation des risques des Etats Membres de l'OCI devrait également être développée conformément aux meilleures pratiques internationales
- Un régime d'assurance-dépôts efficace pour le secteur bancaire devrait être développé pour atteindre un niveau plus élevé de stabilité et d'inclusion financières
- Un cadre réglementaire et de supervision doit être développé particulièrement pour les Banques Islamiques dans le but de bénéficier du potentiel de croissance important du Système Bancaire Islamique.

(Réf : Code du document OIC/COMCEC/31-15/D(48))

100. **Prend note également avec satisfaction** de la convocation de la Cinquième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière le 15 octobre 2015, à Ankara sur le thème « *Les Systèmes de paiement de masse dans les Pays Membres de l'OCI* » et se félicite des recommandations de politique rendues par le Groupe de Travail, à savoir ;

- Accroître la sensibilisation aux avantages des systèmes de paiement de masse modernes à travers l'éducation sur les contrôles et la prudence financiers de base et ainsi que d'accroître la transparence afin de protéger les droits des consommateurs,
- Explorer des moyens de réduire encore le coût des paiements de masse et la recherche de moyens pour l'interopérabilité,
- Etablir / maintenir la collecte de données sur les systèmes de paiement de l'OCI et du cadre de rapport.

(Réf : Code du document OIC/COMCEC/31-15/D(49))

101. **Demande** aux Etats Membres de participer activement à la Sixième Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière, qui se tiendra le 17 mars 2016, sur le thème « *Elaboration de stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI* », ainsi qu'à sa Septième Réunion, qui aura lieu le 20 octobre 2016, sur le thème « *Architecture Financière Islamique Nationale et Globale : Problèmes et Solutions Possibles pour les Pays Membres de l'OCI* ».

i) Forum des bourses des Etats membres de l'OCI

102. **Prend note** du rapport de la neuvième réunion du Forum des bourses des Etats membres de l'OCI tenue le 19 novembre 2015 à Istanbul.

103. **Se félicite** de la proposition de la Borsa Istanbul, en tant que Secrétariat du Forum des échanges des bourses, d'accueillir la 10^{ème} Réunion du Forum en 2016 à Istanbul et **demande** à tous les Etats membres de participer activement à cette Réunion.

104. **Demande** aux Etats membres et à la BID d'encourager la promotion conjointe des Index et sous-indices S&P et COMCEC/OCI.

105. **Se félicite** du rapport sur l' « Initiative du marché de l'or pour les Pays membres de l'OCI » préparé par le Forum des bourses des pays membres de l'OCI, et **demande** l'étude approfondie, par l'intermédiaire de son groupe de travail sur les métaux précieux, en vue d'accélérer le processus d'intégration des échanges et d'harmonisation des cadres de régulation afin d'établir un échange entre les bourses des Etats membres de l'OCI et soumettre le rapport sur cette question à la 32^{ème} session du COMCEC.

ii) Coopération entre les organes de régulation des marchés de capitaux

106. **Prend note** du rapport de la Quatrième Réunion du Forum des régulateurs des marchés de capitaux tenue le 19 novembre 2015 à Istanbul.

107. **Se félicite** des efforts fournis par les Groupes de travail du Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC sur les défis des marchés de capitaux islamiques, les bases de données, l'alphabétisation financière ainsi que le renforcement des capacités, et **invite également** les Etats membres à encourager les efforts du Forum par la participation à ses réunions, la contribution dans la réalisation des mandats des Groupes de travail.

108. **Se félicite** de la proposition de la commission des marchés de capitaux de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la Cinquième réunion du Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC en 2016 à Istanbul et **demande** à tous les Etats membres de participer activement à cette réunion.

109. **Se félicite** du rapport sur " l'initiative de l'échange des sûretés immobilières en bourse" préparé par le Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC, et **demande** d'étudier plus profondément la question, avec l'objectif ultime d'établir une bourse pour l'échange immobilier/sûretés immobilières pour les Pays membres de l'OCI et soumettre un rapport sur cette question à la 32^{ème} session du COMCEC.

Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

110. **Demande** à la République du Suriname de proposer de nouveau des dates exactes auxquelles accueillir la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI en janvier 2016 et **prie également** les Etats Membres de participer activement à cette réunion.

111. **Se félicite** des programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres portant sur différents aspects de la coopération et **demande** au SESRIC de continuer à organiser de telles activités pour les institutions compétentes des Etats Membres.

Echange de Vues sur « L'Agenda pour le Développement Post-2015 et les Défis liés au Développement de la Oumma Islamique : Amélioration de la Prestation des Services de Base » (Point 12 de l'Ordre du Jour)

112. Rappelant la décision pertinente de la 30^{ème} Session du COMCEC, **se félicite** de l'étude conjointe sur « Facteurs Critiques pour le Succès de la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) : Situation Actuelle et Perspectives pour l'OCI », préparée et présentée par la BID et le Bureau de Coordination du COMCEC et **demande** aux Etats Membres et aux Institutions concernées de l'OCI d'utiliser les résultats de cette étude.

113. **Salue** les recommandations stratégiques de la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté sur le thème de « L'Agenda pour le Développement Post-2015 et Défis liés au Développement de la Oumma Islamique : Amélioration de la Prestation des Services de Base » organisée les 10 et 11 septembre 2015 à Ankara, Turquie.

Réf. : Document de Recommandations de politiques joint en annexe VIII

114. **Demande** aux Institutions de l'OCI, dans leur domaine de compétence respectif, de soutenir pleinement les Etats Membres dans la mise en œuvre des ODD.

115. Prenant note avec appréciation des efforts continus sous l'égide des Groupes de Travail du COMCEC et du Financement de Projets du COMCEC, **demande** au Bureau de Coordination du COMCEC de prendre en considération les ODD récemment adoptés et leurs sous-points et de les étudier dans le cadre des groupes de travail et **exhorte** les Etats Membres à développer les projets qui seront implémenter dans le cadre du Financement de Projet afin d'aider à la mise en œuvre des ODD.

116. **Demande** au SESRIC d'identifier les manques de données et les limitations de compilation des Etats Membres de l'OCI relatifs aux indicateurs des ODD et de soutenir les services statistiques nationaux et les institutions publiques connexes dans leurs efforts de développement de leurs capacités. **Demande également** au SESRIC d'effectuer un suivi du processus d'inclusion de l'OCI en tant qu'unité d'analyse dans le système statistique de l'ONU et de soumettre un rapport lors de la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi et à la 32^{ème} Session du COMCEC.

117. Prenant en considération l'ambitieux Agenda des ODD et la nécessité de choisir parmi les 17 objectifs ceux étant prioritaires au plan national, **demande** au SESRIC en collaboration avec le BCC d'identifier les domaines des ODD prioritaires pour les Etats Membres, à l'aide d'enquêtes, de visites de terrain et de réunion avec les parties prenantes ainsi que d'effectuer une évaluation des besoins en capacité dans ces domaines prioritaires pour les Etats Membres et d'en faire rapport lors de la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi et lors de la 32^{ème} Session du COMCEC.

Thème de la Prochaine Session d'Echange de Vues

118. **Décide** que « L'Elaboration de Stratégies pour la Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI » sera le thème de l'Echange de Vues lors de la 32^{ème} Session du COMCEC et **demande** au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière, en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI, de proposer des recommandations stratégiques concrètes à ce sujet et d'en faire rapport lors de la 32^{ème} Session du COMCEC.

Date de la 32^{ème} Session du COMCEC (Point 13 de l'Ordre du Jour)

119. **Décide** que la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi aura lieu les 17 et 18 mai 2016 à Ankara, Turquie, et que la 32^{ème} Session du COMCEC se tiendra du 21 au 24 novembre 2016, à İstanbul, Turquie.
